



SYNDICAT
DES MOBILITÉS
PAYS BASQUE-ADOUR

IPAR EUSKAL
HERRI-ATURRIKO
MUGIKORTASUNEN
SINDIKATUA

SINDICAT
DE LAS MOBILITATS
PAÍS BASCO-ADOR



L'océan comme horizon



DOSSIER DE CONCERTATION TRAM'BUS ONDRES 2030 . LIGNE T2 .



CONCERTATION PRÉALABLE
Code de l'urbanisme L103-2 et suivants
Du 26 mai au 30 juin 2025

ÉDITOS

« L'efficacité du trambus n'est plus à faire.

Les enjeux de decarbonation et de changements de pratiques de mobilités nous imposent de poursuivre notre politique ambitieuse de développement du réseau TRAMBUS. Les mobilités sur l'axe littoral sont justement au coeur de nos actions à venir avec l'extension du trambus à Ondres et le projet de RER.

Cette concertation est l'occasion d'exprimer son avis sur le projet d'extension trambus à Ondres. Le Syndicat des Mobilités tiendra compte des avis déposés par les habitants associations et usagers. »

Jean-François Irigoyen,

Président du Syndicat des mobilités Pays Basque-Adour

« C'est avec enthousiasme que nous accueillons une avancée majeure pour notre commune : l'extension de la ligne T2 du Tram'bus jusqu'à Ondres, avec plusieurs arrêts sur son parcours.

Facilitant nos déplacements vers Bayonne et l'ensemble du territoire, ce projet marque encore un tournant en faveur des mobilités durables, et s'inscrit dans la dynamique « ONDRES 2030 ».

Au-delà d'une nouvelle offre de transport, c'est une réelle opportunité pour notre cadre de vie : moins de voitures, plus de fluidité. Notre réseau de mobilités douces s'étoffe jour après jour, comme promis, en complément de notre navette estivale, nos pistes cyclables et nos cheminements piétons.

Nous sommes donc pleinement mobilisés pour garantir une concertation locale constructive tout au long du projet, dans votre intérêt, celui de tous les usagers. »

Éva BELIN,

Maire de la Ville d'Ondres

Cette concertation est organisée au titre du code de l'urbanisme (articles L 103-2 et suivants). Elle vise à informer et recueillir l'avis des habitants, associations, usagers, acteurs économiques concernés par le projet d'extension du Tram'bus à Ondres avant l'arrêté du projet.

Un bilan de la concertation sera établi par le Syndicat des mobilités Pays Basque-Adour, le maître d'ouvrage, à l'issue de la période de consultation.

Les modalités de la concertation sont les suivantes :

- Un avis de concertation est affiché 15 jours avant en Mairie d'Ondres (2189, avenue du 11-Novembre 1918) et au siège du Syndicat des Mobilités Pays Basque-Adour (15, avenue Foch à Bayonne).
- Le dossier de concertation est disponible en ligne avec un registre électronique sur les sites de la Ville de Ondres et de la Communauté d'Agglomération Pays basque.
- Un registre papier est disponible en Mairie d'Ondres aux heures d'ouverture.

Une réunion publique est organisée le mardi 17 juin 2025 à 18h30 en salle Capranie, à Ondres.

POURQUOI UNE CONCERTATION PRÉALABLE ?

Donnez votre avis !

ondres.fr
communaute-paysbasque.fr
democratie-active.fr/trambus-ondres/

L'EXTENSION DU TRAM'BUS À ONDRES, UN HORIZON 2030

Le succès du Tram'bus pour la desserte de l'agglomération bayonnaise n'est plus à démontrer selon ses 2 lignes T1 (mise en service en septembre 2019) et T2 (juin 2021) avec 17 200 000 de voyageurs depuis mars 2025.

Lancée en juin 2021, la ligne T2 du Tram'bus est en service depuis le parking relais de Garros à Tarnos jusqu'à Bayonne avec un prolongement au Sud à Bassussarry à venir fin 2026 à Makila. Cette configuration sera amenée à évoluer d'ici 2030 avec le projet d'extension de la ligne T2 jusqu'à Ondres le long de la RD 810 sur un linéaire d'environ 2,3 km.

Ce projet s'inscrit dans :

- le **Plan Climat Air Energie Territoire de l'agglomération Pays Basque** et le projet de **Schéma de Cohérence Territorial du Seignanx et du Pays basque.**

- le **Plan des Mobilités du Syndicat des Mobilités** approuvé en 2021 : il vise le rééquilibrage des modes de déplacements au profit des transports publics et des modes actifs (marche, vélo).

La forte croissance démographique et urbaine de la commune d'Ondres (5 855 hab. en 2021, en hausse de 29 % depuis 2010) et plus généralement des territoires du sud des Landes nécessite d'accompagner les besoins de mobilités des habitants avec des solutions de déplacements économes et durables en lien avec une urbanisation repensée autour des transports en commun.

L'extension du Tram'bus sur le corridor de la RD 810 est une des composantes routières du projet de Service Express Régional Métropolitain basco-landais labellisé par l'Etat en 2024 comme l'un des 26 projets nationaux.

La ligne Tram'bus desservira le corridor routier de la RD 810 en connexion avec la gare nationale de Bayonne. Ces services seront complémentaires à la desserte RER le long de la voie ferrée littorale.

L'extension Tram'bus à Ondres relève par ailleurs du projet de **ligne Express Littorale (L.E.L.)**, projet lauréat du 4^{ème} appel à projet national transport en commun en site propre (T.C.S.P.) du Ministère des Transports en 2021.



L'EXTENSION DU TRAM'BUS À ONDRES, UNE RÉPONSE "MOBILITÉS DURABLES"

Afin de diminuer l'empreinte carbone de nos déplacements, réduire le trafic automobile sur la RD 810 et l'avenue du 11-Novembre 1918 en section urbaine (actuellement de 17 000 véhicules/jour en période scolaire) et permettre une mobilité raisonnée, **l'extension de la ligne Tram'bus sur le territoire de la Ville d'Ondres apportera une réponse performante en transports collectifs** sur le corridor routier de la RD 810 en complément des 2 autres infrastructures structurantes pour le territoire : l'autoroute A63 et la ligne ferroviaire littorale.

Le projet comportera, depuis le parking relais de Garròs à Tarnos :

- l'aménagement de la voirie permettant de tenir compte des objectifs de desserte performante Tram'bus ;
- l'insertion de ses stations ;
- La création de continuités piétonnes et cyclables ;
- le réaménagement des carrefours « LESBACHES », « MAIRIE D'ONDRES » et « BERTRIX-AVENUE DE LA PLAGE » pour prioriser le Tram'bus devant les automobiles ;
- La création d'un terminus pour le Tram'bus en sortie de ville (secteur lieu-dit « CASSIET ») en interconnexion possible avec d'autres lignes ;



LE TRAM'BUS : LE MEILLEUR DU TRAM ET DU BUS !

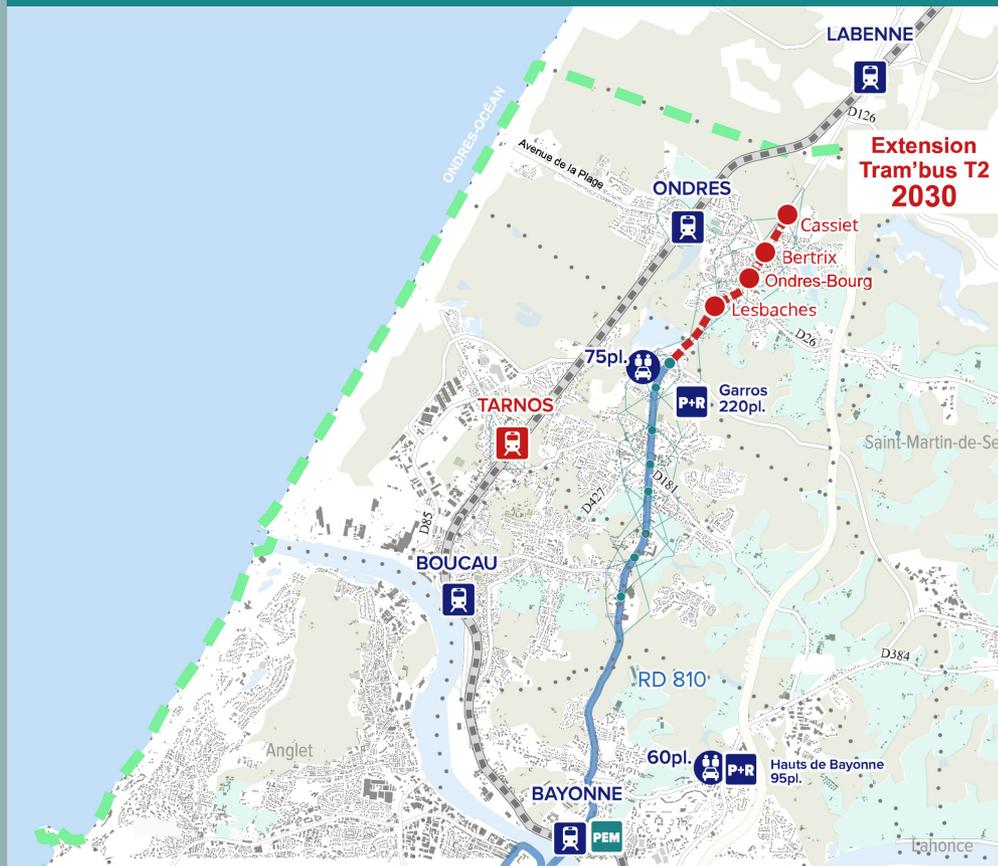
Doté de 150 places, ce matériel roulant de 18m de long cumule les avantages du tramway avec un plancher bas, une traction électrique, de large baies vitrées et l'agilité du bus pouvant utiliser tout type de voirie.

Qu'est ce que le Syndicat des Mobilités Pays Basque-Adour ?

Il s'agit de l'autorité organisatrice des mobilités sur les 158 communes de la Communauté d'agglomération du Pays Basque et des 3 communes du sud des Landes adhérentes au Syndicat : **Ondres, Saint-Martin-de-Seignanx et Tarnos**. Le Syndicat est le maître d'ouvrage du projet Tram'bus.

LES ENJEUX MOBILITÉS

de l'extension Tram'bus à Ondres



Tram'bus 2

- T2
- - - extension T2 prévue pour 2030
- P+R Parking relais
- arrêts TXIK TXAK T2
 - existant
 - en projet
- isomètre: 500 m à pied autour des gares et stations
- P+P aire de covoiturage

Réseau express régional basco-landais SERM horizon 2032

- G Gare et halte
- H Projet de halte
- P+R Parking relais
- PEM Pôle d'échange multimodal
- Voie ferrée

Domaine de compétence

- périmètre SMPBA



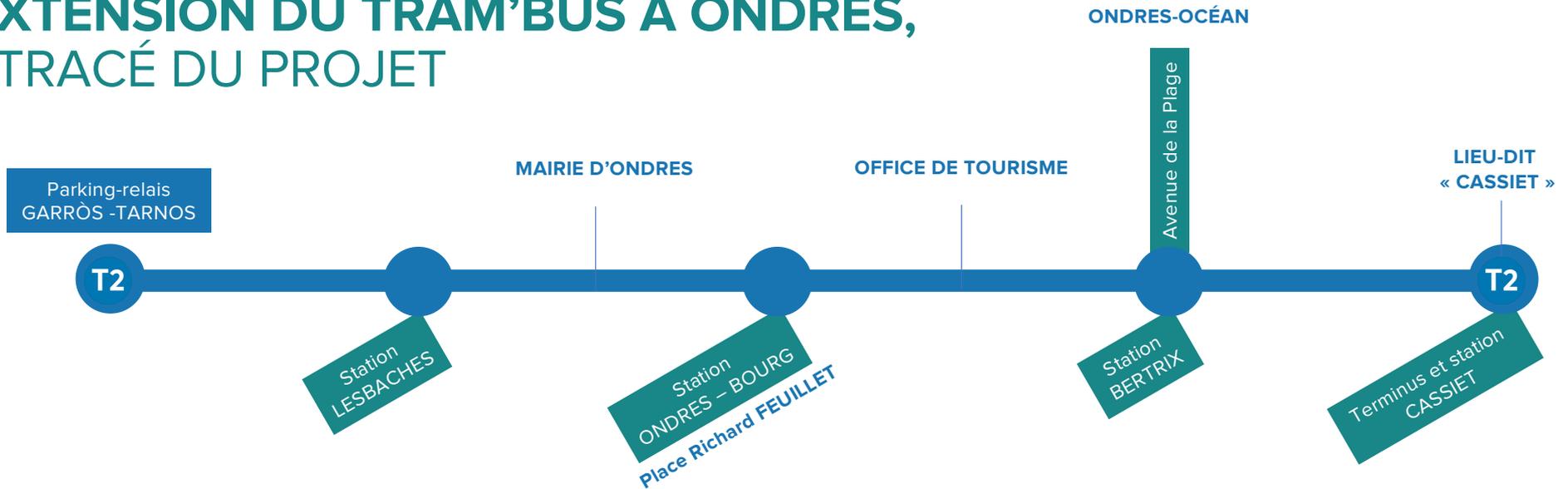
SYNDICAT
DES MOBILITÉS
PAYS BASQUE-ADOUR

IPAR EUSKAL
HERRI-ATURRIKO
MUGIKORTASUNEN
SINDIKATUA

SINDICAT
DE LAS MOBILITATS
PAIS BASCO-ADOR

0 2,5 5 km

L'EXTENSION DU TRAM'BUS À ONDRES, LE TRACÉ DU PROJET



Le projet sera étudié sur un linéaire d'environ 2,3 km entre le terminus actuel Garròs P+R et le futur terminus au Nord de la zone agglomérée de Ondres (lieu-dit « Cassiet »).

3 SÉQUENCES D'AMÉNAGEMENT SONT ENVISAGÉES

- **Entre le P+R Garròs et la Mairie d'Ondres** avec l'aménagement d'un couloir bus dans le sens « montant » et un sas bus pour l'accès au P+R (sens descendant) ;
- **Traversée du centre-ville** entre la Mairie d'Ondres et le carrefour avenue de la plage/ RD26 avec une circulation mixte des bus avec les véhicules et une redistribution des espaces environnants (création d'une piste cyclable de part et d'autre de la RD810 et trottoirs) ;
- **Carrefour de l'avenue du 8-Mai 1945 (RD26) / avenue de la Plage / Avenue du 11-Novembre 1918 (RD810) >> jusqu'au terminus** : avec l'aménagement d'un couloir bus central sur une voie et la création d'une voie verte (du terminus au carrefour RD26/RD810 côté Océan) ;



LES AMÉNAGEMENTS BUS À HAUT NIVEAU DE SERVICE POUR ONDRES

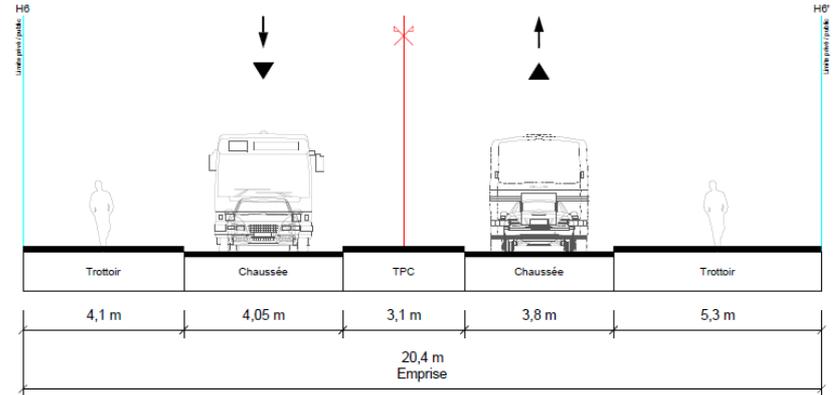
LES STATIONS

4 stations seront créées pour l'accès au Tram'bus sur les secteurs suivants :

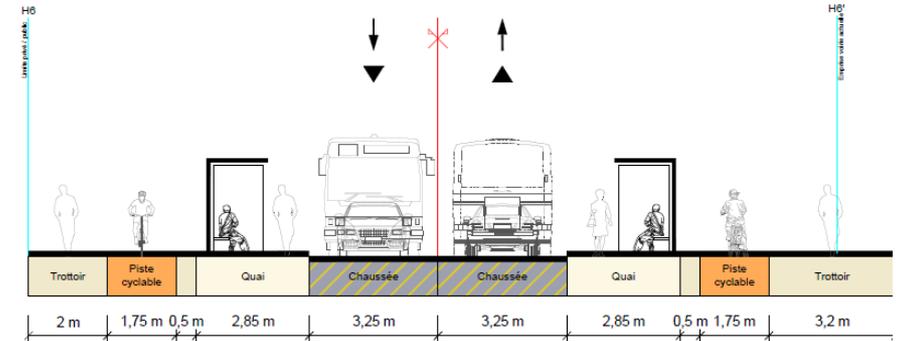
- **LESBACHES**
- **ONDRES-BOURG** (place Richard FEUILLET)
- **BERTRIX**
- **Terminus Tram'bus, lieu-dit « CASSIET »**

Avec la création de ces 4 stations, un habitant sur deux se trouvera à moins de 300 m d'un arrêt Tram'bus.

Une 5^{eme} station à la hauteur de la Mairie pourrait être envisageable à plus long terme (temps d'arrêt supplémentaire 1 min) . Située à environ 200m de la station « Ondres-bourg », place Richard FEUILLET, un emplacement pourrait être préservé pour une création ultérieure.

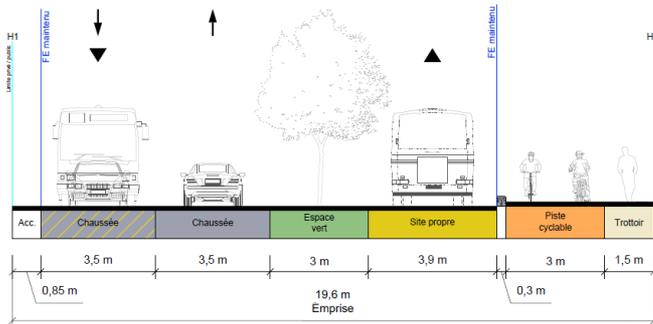


Profil existant au niveau des voies actuelles de la place
Avenue du 11-Novembre 1918, place Richard FEUILLET



Profil du projet : future station « ONDRES-BOURG »
Avenue du 11-Novembre 1918, place Richard FEUILLET

LES AMÉNAGEMENTS BUS À HAUT NIVEAU DE SERVICE POUR ONDRES



Couloir bus vers la Mairie d'Ondres depuis P+R Garròs

LES COULOIRS BUS

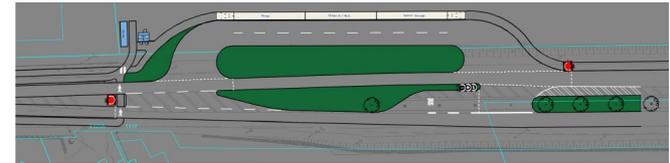
Afin d'assurer la performance et la priorité des Tram'bus, il est proposé l'aménagement d'un couloir bus dans les sections jugées indispensables telles que la partie montante entre le P+R Garròs et la Mairie et dans le sens descendant entre le terminus (sur le secteur Cassiet au nord de la commune et le carrefour de l'avenue de la Plage. Ces aménagements doivent permettre un gain de temps et de fiabilité pour les transports publics aux heures de pointe d'après les études de circulations.

L'aménagement devra préserver la réalisation de la piste cyclable aménagée en 2023 entre Garròs jusqu'au secteur « Lesbaches » et une grande partie de l'alignement planté.

UN NOUVEAU TERMINUS



Exemple
de terminus Tram'bus
T1 - Bayonne Nord



Pour permettre le retournement des Tram'bus en fin de service et leur rechargement électrique, un terminus sera à aménager à la fin de la zone agglomérée de Ondres (lieu-dit « Cassiet »).

L'aménagement comprendra une station pouvant être utilisée par d'autres lignes de bus ou cars interurbains.

LES AMÉNAGEMENTS BUS À HAUT NIVEAU DE SERVICE POUR ONDRES

PLACE AUX MOBILITÉS ACTIVES



L'aménagement du Tram'bus dans Ondres sera l'occasion de requalifier les abords de la RD810 dans le centre-ville de Ondres pour l'insertion de deux pistes cyclables mono-directionnelles et de trottoirs à l'instar des aménagements dans la traversée de Tarnos (pistes cyclables/trottoirs unidirectionnels dans chaque sens).

Le projet Tram'bus contribuera à requalifier les abords de la voirie avec de nouveaux aménagements favorables à la mise en valeur des espaces publics.

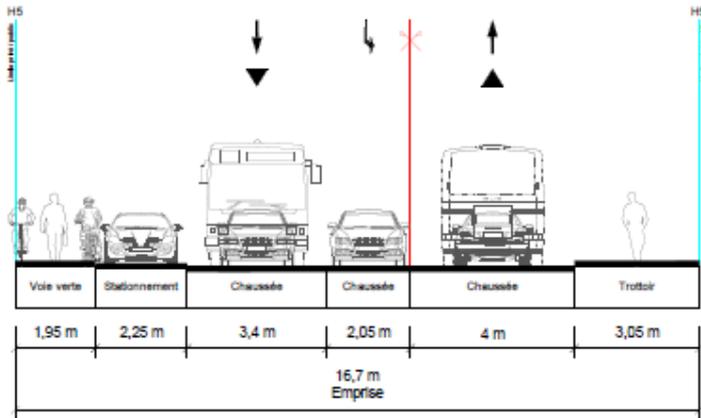
REQUALIFICATION DES ESPACES PUBLICS



Des projets menés sous la maîtrise d'ouvrage de la **Ville d'Ondres** seront coordonnés avec le Tram'bus :

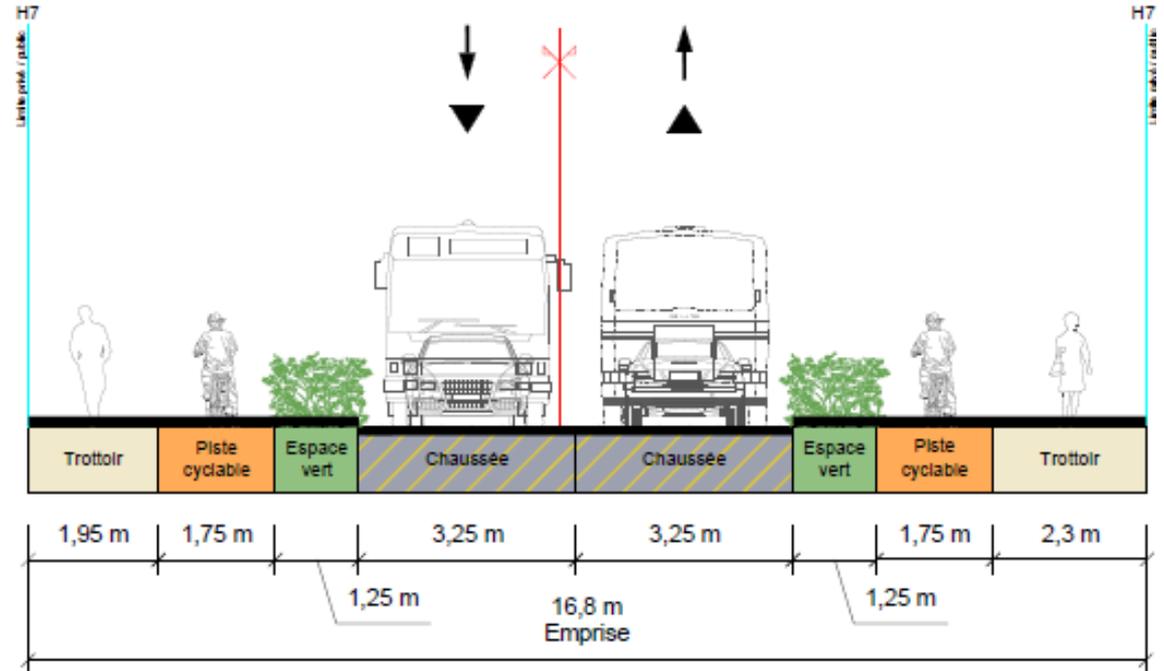
- Le carrefour de la Mairie d'Ondres réaménagé en place, la connexion avec l'avenue du 8-Mai 1945 se faisant par le chemin de Cantine ;
- L'actuelle grande place centrale du bourg Richard FEUILLET repensée et réaménagée ;

LES AMÉNAGEMENTS BUS À HAUT NIVEAU DE SERVICE POUR ONDRES



Profil existant au niveau des voies actuelles de l'avenue du 11-Novembre 1918 (RD 810)

LE NOUVEAU PLAN DE CIRCULATION



La circulation du Tram'bus au centre-ville est envisagée avec les voitures. L'emprise du terre-plein central servant aux mouvements tournants des véhicules sera redistribuée au profit de l'élargissement des trottoirs et de la création de pistes cyclables. Les mouvements de tourne à gauche (T.A.G.) / tourne à droite (T.A.D.) depuis l'avenue du 11-Novembre 1918 aux rues adjacentes seront autorisés. Le maintien d'une file de T.A.G. pour l'accès à la place Richard FEUILLET nécessitera la suppression de places de stationnement pour favoriser le bon écoulement de la circulation et du Tram'bus.

PROJECTION

de la station Tram'bus « Ondres-bourg », sur l'avenue du 11-Novembre 1918

Études préliminaires (sources : société SCE - mai 2025)



AUJOUR'HUI : section urbaine de l'avenue
du 11-Novembre 1918 à Ondres



PROJECTION

de l'aménagement potentiel du couloir dédié au Tram'bus

Études préliminaires (sources : société SCE - mai 2025)



AUJOURD'HUI : section entre Tarnos-Garròs et Ondres



CHIFFRES-CLÉS

(estimatif)

EXTENSION

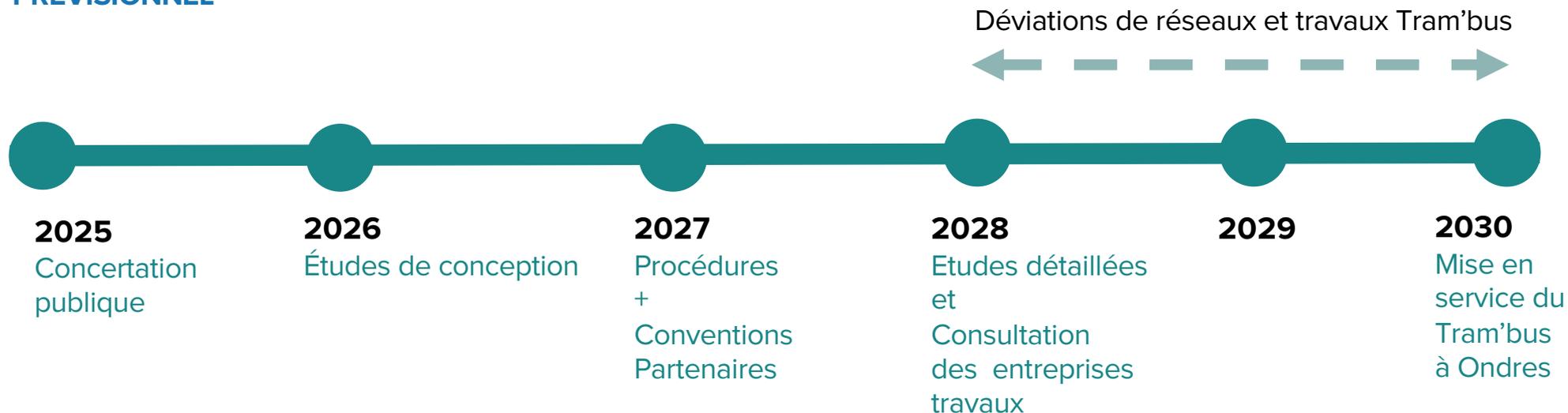
DU TRAM'BUS À ONDRES

- **Fréquentation** voyageurs journalière : 800 personnes
- Linéaire d'aménagement : **2,3 km dont 70% en couloir bus**
- **4 stations nouvelles**
- Fréquence : **15 minutes** entre 7h00 et 19h00
- Amplitude horaire : 5h00 à 00h00
- Temps de parcours **Ondres-bourg < > P+R Garròs : 5 min**
- Temps de parcours **Ondres-bourg < > Gare de Bayonne : 23 min**



CALENDRIER

PRÉVISIONNEL



ESTIMATION DU PROJET

10,5 M€ HT estimation

(études et travaux - hors déviations de réseaux)

Le futur plan de financement bénéficiera d'un accompagnement de l'État au titre du dossier lauréat L.E.L. du 4ème appel à projet transport en commun en site propre (T.C.S.P.) de 2021.

UN PROJET PARTENARIAL

Le projet Tram'bus relève d'un partenariat technique et financier associant :





SYNDICAT
DES MOBILITÉS
PAYS BASQUE-ADOUR

—
IPAR EUSKAL
HERRI-ATURRIKO
MUGIKORTASUNEN
SINDIKATUA

—
SINDICAT
DE LAS MOBILITATS
PAÍS BASCO-ADOR



RESTONS EN CONTACT !

ondres.fr
communaute-paysbasque.fr